

Non à la Taxe Privée Européenne

En 1957, les signataires du traité de Rome ignoraient que quelques mois avant la date de cette signature naissait Bill Gates. Celui-ci allait devenir un des hommes les plus puissants du monde au début du 21ème siècle. Fondant sa société Microsoft en 1976, Bill Gates a réussi, en utilisant toutes les imperfections du système libéral, à dominer rapidement l'industrie du logiciel. Il a imposé l'utilisation de Windows, Word et Excel sur plus de 95 % des ordinateurs, c'est-à-dire sur plusieurs centaines de millions de machines en fonctionnement à l'heure actuelle.

Bill Gates a pu réaliser cet exploit en abusant systématiquement de sa position dominante. La lenteur de la justice alliée à la célérité exponentielle de ses succès commerciaux lui ont permis d'éteindre la quasi-totalité des procédures judiciaires dont il était l'objet, en finançant de somptueuses transactions à l'amiable avec une faible partie de l'argent gagné de façon délictueuse.

La puissance de Microsoft est devenue telle que son président Bill Gates est régulièrement reçu comme un chef d'état par de nombreux pays dont la France. Bill Gates vient même d'ouvrir l'Assemblée Mondiale de la Santé organisée à Genève par L'OMS (1).

Microsoft est ainsi de fait à l'avant-garde du nouveau concept de "Taxe Privée".

En effet, cette société a réussi à prélever depuis de nombreuses années avec une régularité impressionnante cette "Taxe Privée" sur les ordinateurs (taxe d'environ 150 euros/machine pouvant monter jusqu'à 25 % du prix de ces machines(2)). Ce véritable prélèvement obligatoire (il est impossible d'acheter un PC sans ce prélèvement) ne manque pas de vertu, il est en effet réalisé de façon uniforme dans le monde entier à chaque fois qu'un ordinateur se vend.

Plutôt que de reverser à l'Union Européenne la partie correspondant à son territoire de cette "Taxe Privée", Microsoft a su gérer au mieux les montants ainsi prélevés:

- Recrutement massif d'ingénieurs européens hautement qualifiés (dans le cas de la France, tous les ans, plusieurs dizaines de nouveaux diplômés des écoles publiques financées par les impôts français telles que Normale Sup, Polytechnique, Ecole des Mines etc prennent le charter pour aller travailler à Seattle, siège de Microsoft)
- Appointment de plusieurs centaines d'avocats et d'experts privés pour "aider" à plein temps la Commission Européenne à rédiger les projet de lois (dont le projet du TCE ainsi que la directive européenne sur les brevets logiciels (3))
- Recrutement de Hauts Fonctionnaires Européens (4)
- Distribution massive de Stock Option
- Distribution aux actionnaires fin 2004 d'un dividende de 25 milliards d'Euro (a titre d'exemple, cette somme est proche du budget annuel de la recherche en France)

- Plus récemment, première étape de la privatisation de la recherche publique française par création d'un laboratoire en association avec l'INRIA (l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique)
- Diffusion massive des virus informatiques et des spam (plus de 99 % du volume de ces nuisances cybernétiques est du au "imperfections" des logiciels de Microsoft).
- Mise à la disposition de la NSA (services secrets technologiques des USA) des informations pillées systématiquement sur les ordinateurs des entreprises et des administrations européennes.
- Versement de 3 milliards d'Euros de compensation à diverses sociétés américaines pour les aider à oublier qu'elles ont été victimes des agissement abusifs de Microsoft.
- Placement du superflu dans des paradis fiscaux.
- Financement occulte de la propagande pour le Oui au niveau Européen.

On l'aura compris, Voter Non le 29 mai 2005 au projet de TCE, c'est voter contre un texte rédigé avec l'aide bienveillante de Microsoft, mais c'est aussi avoir l'espoir que les montants de cette "Taxe privée" collectés si précautionneusement reviennent un jour dans le budget de l'Union et soient utilisés avec un véritable contrôle démocratique. Si les Commissaires Européens sont impuissants pour cela, le peuple européen va les aider.

Guy Portat
Mai 2005

(1) http://www.tdg.ch/tghome/toute_1_info_test/enjeux/pascal_lamy_14_5.html

(2) http://www.linuxfrench.net/article.php?id_article=1199

(3) Dans l'article intitulé "Michel Rocard ferraille contre le brevet logiciel" du journal Le Monde daté du 18 février 2005, Michel Rocard, à la question "Des entreprises américaines auraient exercé des pression ?" répondait "...Nous n'avons jamais pu parler un langage commun avec les représentants des grands groupes que nous avons rencontrés - et notamment ceux de Microsoft. Leur parler de libre circulation des idées, de liberté d'accès au savoir, c'est leur parler chinois. Dans leur système de pensée, tout ce qui est ôté au champ du profit immédiat cesse d'être un moteur pour la croissance. Ils ne semblent pas pouvoir comprendre qu'une invention qui n'est qu'un pur produit de l'esprit ne peut être brevetable. C'est tout simplement terrifiant. Beaucoup d'entre nous, au Parlement, conviennent que jamais ils n'ont eu à subir une telle pression et une telle violence verbale au cours de leur travail parlementaire. C'est une énorme affaire."

(4) <http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,2126790,00.htm>